

# ELUS ET COOPÉRATIONS TERRITORIALES



## *La filière forêt-bois, un vecteur de coopération urbain rural*

Aujourd'hui, les politiques publiques sont élaborées dans un objectif de cohésion territoriale entre tous les territoires. Ces politiques visent à mieux unir les espaces urbains et les espaces ruraux, afin de les entraîner dans une dynamique commune de développement, mais également d'organiser des flux plus équitables entre ces espaces.

La forêt est aujourd'hui à la confluence de ces interactions territoriales et son approche multifonctionnelle permet de répondre à un panel d'enjeux que l'on retrouve en milieux urbains comme ruraux.

## LES AVANTAGES DU BOIS

**Le bois est un produit disponible localement, qui permet de répondre à un panel très large d'utilisations :**

- ▶ Construire ou rénover de manière performante au niveau énergétique
- ▶ Stocker du carbone durablement
- ▶ Construire rapidement les logements manquants
- ▶ Chauffer des bâtiments et des quartiers avec une énergie renouvelable et de proximité
- ▶ Développer ou maintenir une activité économique en zone rurale
- ▶ Maintenir de l'emploi dans les villages
- ▶ Gérer les forêts et donc réduire les risques (inondations, incendies) pour les zones urbanisées

**Ces usages répondent à des besoins qui se retrouvent massivement dans les espaces urbains, qui concentrent les populations, les activités et donc les besoins. Cependant, en utilisant du bois local en milieux urbains, les effets induits bénéficient à l'ensemble des territoires, urbains et ruraux :**

- ▶ Création d'emplois en zone rurale
- ▶ Meilleure gestion forestière
- ▶ Diminution des risques induits pour le littoral
- ▶ Meilleur accueil en milieu rural par une forêt plus attractive

## UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT FONDÉE SUR LA VOLONTÉ POLITIQUE

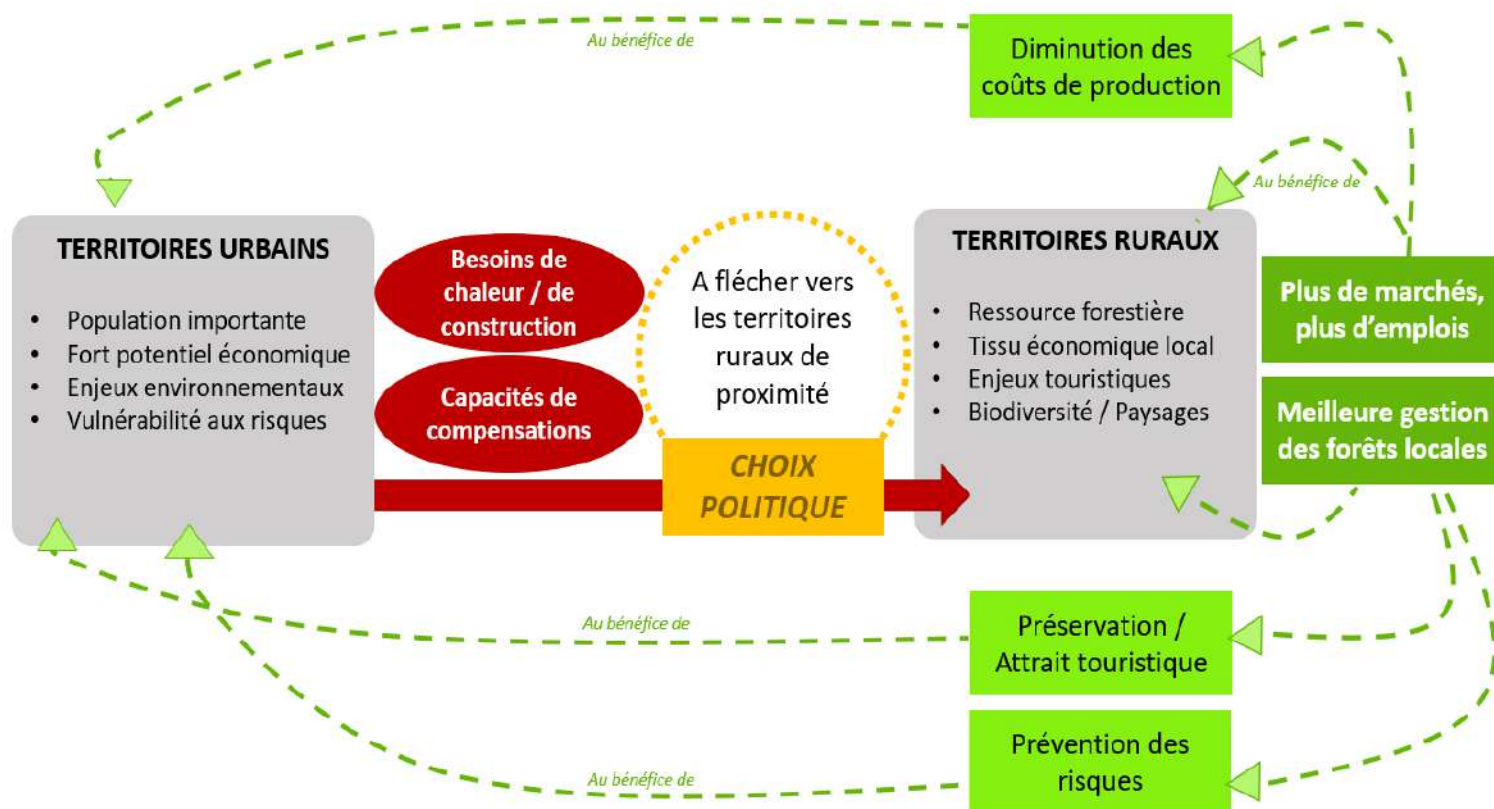
Les **coopérations urbain-rural** doivent se construire dans une logique « gagnant-gagnant », sur la base d'une connaissance réciproque entre les territoires. Le fléchage des marchés ainsi que celui des compensations sont aujourd'hui des leviers fondamentaux pour construire les bases de ces réciprocités.

Le rôle des élus est fondamental dans le fléchage de ces leviers, afin d'orienter les marchés, les capacités financières et traduire donc l'engagement des territoires à relocaliser les marchés, les emplois et donc l'économie des territoires de proximité.

COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES D'OCCITANIE

Un réseau d'élus au service des élus

# SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT D'UNE COOPÉRATION URBAIN-RURAL



## ELU.E JE PEUX AGIR

- ▶ Rencontrer les intercommunalités voisines et apprendre se connaître mutuellement
- ▶ Prescrire du bois énergie dans les systèmes de chauffage de la collectivité et proposer ce service aux habitants
- ▶ Soutenir les entreprises locales de la filière forêt-bois
- ▶ Utiliser du bois local dans au moins un de mes projets de rénovation ou de construction au cours du mandat
- ▶ Faire participer les citoyens à la gestion durable de la forêt
- ▶ Communiquer sur la présence quotidienne de la forêt et de ses produits, même en centre très urbain



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région. Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.

Document réalisé en juillet 2020  
avec le soutien financier de :



### CONTACTEZ-NOUS

Collectivités forestières Occitanie

04.11.75.85.17

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org